



Lundi 4 septembre 2017



A lire et à conserver précieusement

ec.lameilleraietillay.jeannedarc@ddec85.org
<http://lameilleraietillay-jeannedarc.fr/>



Rentrée scolaire 2017

Aux parents d'élèves

La première journée d'école touche à sa fin. Vos enfants ont retrouvé ou appris à connaître leurs camarades, leurs classes et leurs enseignant(e)s.

Toute l'équipe éducative vous souhaite une excellente rentrée 2017 !

Que cette nouvelle année scolaire permette à chacun d'apprendre et de grandir dans le bonheur et la convivialité.

Ce document est à **lire et à conserver précieusement** : il vous donne des informations pratiques concernant le fonctionnement de l'école.

Bonne lecture !

Notre école et les membres de l'équipe éducative

<i>Classes</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Enseignants et intervenants réguliers</i>
PS – MS	10 PS 12 MS	- Mme Sophie DION - Mlle Astrid ROSE - Aidées de Mme Rachel POISBLAUD
GS – CP	11 GS 13 CP	- Mme Séverine CHEVALLEREAU-GOBARD - Mlle Astrid ROSE - Aidées de Mme Murielle ALBERT
CE1 – CE2	10 CE1 8 CE2	- Mme Delphine BLANCHARD - Mlle Justine CORNU (jusqu'en avril) - Mme Emilie GERARD-DUBORD (à partir d'avril) - Aidées de Mme Murielle ALBERT
CM1 – CM2	14 CM1 9 CM2	- Mme Amandine BERNARD - Mlle Astrid ROSE - Aidées de Mme Murielle ALBERT
TOTAL	87 élèves	

Mme Amandine BERNARD exerce les fonctions de **chef d'établissement**.

Mme Murielle ALBERT continue à intervenir dans l'école les mardis et les vendredis. Au cours de ces deux journées, elle accompagne les classes de GS – CP, de CE et de CM. Elle continue également d'encadrer les ateliers d'informatique pour les plus grands.

Mr Christian PEAUD occupe le poste de Regroupement d'Adaptation. Il prend en charge les enfants en difficulté.

L'organisation de la journée scolaire

Horaires d'accueil :

MATIN : 9h à 12h15

APRES MIDI : 13h30 à 16h30. Les enfants seront accueillis :



- A 8h50 le matin : **dans leurs classes**. Les enfants seront accompagnés directement dans leurs classes par leurs parents, le périscolaire, ou les accompagnateurs du car.
- A 13h20 l'après-midi : dans la cour de récréation

Le portail sera fermé à clé avant les heures indiquées. Merci de respecter ces horaires.

Sortie des élèves :

Nous vous rappelons que les sorties des enfants s'effectuent à deux endroits :

- **Les enfants prenant le car ou partant avec le service de garderie** sortent par le portail situé sous le préau de la classe des CE1 – CE2.
- **Les autres enfants** sortent par le portail principal donnant sur la rue des Vergers et sur le parking. Le portail des maternelles est fermé le soir.

Merci de bien utiliser les places de parking afin de ne pas bloquer la circulation.

L'éveil à la foi et la catéchèse

En tant qu'établissement catholique, l'école privée Jeanne d'Arc propose sur le temps scolaire, un temps d'éveil à la Foi et de catéchèse. Chacun peut se sentir concerné et nous encourageons toutes les personnes intéressées à venir accompagner les enfants (lors des temps forts de la vie chrétienne).

Nous avons besoin de catéchistes en CM. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous informer.

Rencontres parents / enseignants

Nous souhaitons rencontrer **toutes les familles au moins une fois dans l'année**. Ces rencontres permettent de cerner les points forts de vos enfants et leurs difficultés : elles sont donc importantes pour vous, pour nous et pour vos enfants.

Une réunion de classe est également prévue en début d'année. Votre présence est très fortement recommandée lors de cette rencontre. Elle permettra de répondre aux questions que vous vous posez concernant le fonctionnement de chaque classe et les apprentissages effectués.

Voici **les dates des réunions de classe** de chaque enseignant, à **19 heures**.

Classe des PS – MS	Lundi 11 septembre
Classe des GS – CP	GS : mardi 19 septembre – CP : mardi 26 septembre
Classe des CE1 – CE2	Mardi 12 septembre
Classe des CM1 – CM2	Mardi 3 octobre

Règlement intérieur de l'école

Le rythme scolaire

Il y a classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h30.

Cependant, **un temps de soutien** sera proposé par les enseignants aux élèves qui en auront besoin dans l'année. Il aura lieu le lundi ou le jeudi de 16h30 à 17h30. Vous recevrez les informations nécessaires si votre enfant doit être concerné par ce temps de soutien.

Les vacances sur temps scolaire :

Si vous décidez de prendre vos vacances sur ce temps, il y va de votre responsabilité. Vous devrez faire une demande auprès de l'Inspecteur de l'Education Nationale. L'enseignant ne préparera pas de travail avant et pour le séjour. Les documents et travaux seront mis de côté durant ce temps.

Absence des élèves

Si votre enfant doit être absent de l'école, veuillez s'il vous plaît, nous avertir rapidement, soit par un petit mot remis par l'intermédiaire du frère ou de la sœur ou d'un voisin... ou bien tout simplement en téléphonant à l'école ou en envoyant un email à l'école.

N'hésitez pas à laisser un **message sur le répondeur** si personne ne répond.

En cas de maladie :

Nous vous rappelons que le personnel de l'équipe éducative n'est pas autorisé à donner des médicaments quels qu'ils soient à vos enfants même avec une ordonnance. Si votre enfant suit un traitement médical, vous devez vous organiser pour qu'il le prenne hors du temps scolaire, ou bien le garder à la maison.

Tenue vestimentaire et effets personnels

Les enfants n'apportent pas de goûter à l'école.

Les élèves de la GS au CM2 se rendent à la salle de sport plusieurs fois dans la semaine. Pensez à prévoir une tenue et des chaussures adaptées ces journées-là.

Le matériel et les vêtements de chaque enfant doivent porter le nom du propriétaire ! Pensez à prévoir les étiquettes ou à écrire au stylo spécial tissu sur les vêtements.

Nous déconseillons aux enfants d'apporter à l'école des objets de valeur (bijoux). En cas de problème (perte, casse) l'école ne sera pas responsable mais vous devez nous en informer.

Les jeux personnels sont strictement interdits à l'école. Merci de surveiller le contenu du cartable de vos enfants.

Les enfants doivent venir avec une tenue décente et pratique : pas de jupe ou de short trop courts, pas de chaussures à talon ni de tongs. Attention aux fines bretelles et dos - nus avec l'arrivée des beaux jours. Leur peau n'est pas protégée du soleil.

Liste des documents à rapporter à l'école

Voici la liste des documents que vous devez nous retourner sous enveloppe pour **le jeudi 14 septembre au plus tard**.

1. **La fiche de renseignements** : à corriger en rouge si besoin.
2. **La fiche d'urgence**
3. **La fiche d'informations complémentaires**
4. **Une copie de l'attestation d'Assurance Responsabilité Civile** par famille (déjà incluse dans votre assurance habitation)
5. **Une attestation d'Assurance Individuelle Accident** :
 - a. Proposée par votre assurance personnelle
 - b. Ou MMA – Cabinet Rémy PLANCHOT – tél : 02 51 56 94 70
6. **L'autorisation du plan EVASCO** si votre enfant utilise le transport scolaire
7. **La fiche de prélèvement automatique et le mandat SEPA (pour les nouvelles familles uniquement)**

Le cahier de liaison

Le rôle du cahier de liaison est de servir de **lien entre l'école et la maison**. Il permet la **circulation des informations** entre l'école et vous. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires au suivi de la scolarité de votre enfant.

Pour que ce cahier puisse jouer pleinement son rôle, nous vous demandons donc de **le consulter chaque soir en présence de votre enfant**.

Vous pouvez utiliser le cahier de liaison pour y écrire toute information que vous jugeriez utile de communiquer à l'école. Votre enfant devra alors nous le présenter le matin. **Pensez donc à prévenir votre enfant**.

Calendrier scolaire 2017 / 2018 (zone B)

Rentrée scolaire	Lundi 4 septembre
Vacances de la Toussaint	Samedi 21 octobre – Dimanche 5 novembre
Vacances de Noël	Samedi 23 décembre – Dimanche 7 janvier
Vacances d'hiver	Samedi 24 février – Dimanche 11 mars
Vacances de Pâques	Samedi 21 avril – Dimanche 6 mai
Pont de l'Ascension (du jeudi 10 mai au dimanche 13 mai)	<u>Il y aura classe le lundi 7 mai et le mercredi 9 mai.</u> <u>Le vendredi 11 mai n'est pas travaillé.</u> <i>Mercredi 9 mai (jour de classe) :</i> <i>Les enfants mangeront un pique-nique (prévu par vos soins) à l'école car le restaurant scolaire sera fermé.</i> <i>Les transports scolaires ne seront pas assurés.</i> <i>Le périscolaire sera ouvert le matin, comme d'habitude, mais pas le soir.</i> <i>Vendredi 11 mai (jour non travaillé) :</i> <i>Le périscolaire ne sera pas ouvert dans la journée.</i> <i>Merci de vous organiser le plus tôt possible.</i>
Fin des cours	Vendredi 6 juillet

Nous espérons que ces informations générales vous seront utiles au cours de l'année scolaire. Nous vous souhaitons à vous et à vos enfants une **bonne rentrée 2017**.

L'équipe éducative